

CHARTRE DES ÉVÉNEMENTS ET DES ANIMATIONS RESPONSABLES DE TIGNES



La richesse des événements et des animations proposés à Tignes en fait une destination touristique unique mais aussi un véritable lieu de vie à l'année.

Tignes se veut également engagée en termes de destination et de territoire durable et a choisi de se distinguer en qualité de « Stade naturel ».

La préservation de nos ressources, couplée à des dynamiques sociales et culturelles, est une nécessité au vu des changements climatiques et sociétaux en cours.

Tignes accélère sa transition énergétique, environnementale et sociale et se structure pour devenir un territoire pleinement durable à l'avenir. La stratégie de transition 2030 pour un territoire durable repose sur 4 piliers fondamentaux déclinés en 20 objectifs et 92 actions concrètes : L'objectif n°3 du pilier n°1 est d'atteindre 100% d'événements responsables. Pour ce faire, cette charte d'événements est proposée à chacun des organisateurs, qu'ils soient publics, para-publics, associatifs ou privés.

Aussi, l'obtention du label FLOCON VERT en 2022 garantit cet engagement : Choisir une destination Flocon Vert pour ses vacances, c'est soutenir un tourisme responsable. C'est pourquoi il est primordial que lors d'organisations d'événements, l'engagement Flocon Vert soit retranscrit à travers les actions et équipements mis en place.

Parce que la transition du territoire est l'affaire de tous, Tignes compte sur la force du collectif pour mettre en œuvre l'ensemble des actions. Ainsi, la présente charte sera à signer par toute personne physique ou morale bénéficiant, soit :
D'une autorisation d'occuper le domaine public ou de location de salle délivrée par la commune à des fins d'organisation d'événements ou de manifestation sur la voie publique ;
D'une subvention attribuée par la commune pour le fonctionnement d'une association ;
D'un prêt de matériel par la commune et/ou de Tignes Développement aux fins d'organisation d'un événement.

Naturellement, les organisateurs d'événements et d'animations sont également invités à signer cette charte, participant ainsi au dynamisme de notre territoire.

Par le respect des principes fondateurs de cette charte, le signataire s'engage pour lui-même et pour le territoire de TIGNES.

Date :

Structure :

Représentant :

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé»

1/ Poser des bases solides pour organiser un événement responsable

- ☐ Pour les grands événements du type « Mondiaux 2027 de para ski alpin », je nomme un référent « Performance environnementale et sociale »
- ☐ Je définis la date de l'événement de façon compatible avec le remplissage durable et sa connexion avec le calendrier général de son environnement si celui-ci s'inscrit dans une tournée ou un circuit d'envergure plus large

2/ Lieu adapté

- ☐ Je localise l'événement dans un lieu facilement accessible, accessible en mobilité douce et desservi par les transports en commun
- ☐ Je rends l'événement accessible à tous

3/ Transports

- ☐ Pour se rendre à Tignes :
J'incite les spectateurs/participants/organisateur/bénévoles à venir en transport le moins émetteur : Indication de la plateforme [Go Tignes](#) + référencement et indication de l'événement sur la plateforme de covoiturage [Togetzer](#) : [site de covoiturage pour les événements privés ou collectifs](#) et/ou [BLABLACAR](#) dans les invitations et la promotion de l'événement.
- ☐ Pour circuler dans Tignes :
J'incite les spectateurs/participants/organisateur/bénévoles à se déplacer en mobilité douce, utiliser les navettes (en saison touristiques) et à faire du covoiturage
- ☐ Je me renseigne sur la possibilité de faire installer des emplacements de stationnement de vélo temporaires en cas d'absence de parc à proximité du site de l'événement
- ☐ Pour limiter les déplacements engendrés par l'organisation :
Je privilégie les prestataires, fournisseurs et partenaires locaux ou régionaux

4/ Alimentation

- ☐ En cas de restauration collective, je propose une alternative végétalienne ou végétarienne
- ☐ Je ne vends pas ou ne distribue pas de bouteille d'eau en plastique. Un point d'eau potable gratuit est disponible sur le site, selon la saison. Chaque participant est invité à venir avec sa gourde et/ou son verre réutilisable
- ☐ Je privilégie la nourriture sans besoin de contenant (finger food)
- ☐ J'indique la provenance des produits sur l'affichage
- ☐ Je propose plusieurs portions (petite faim / grande faim)
- ☐ Je propose des denrées de saison, issues de l'agriculture biologique ou du commerce équitable, dans la mesure du possible
- ☐ J'évite la distribution de produits en emballages individuels (exemple, sauces, sucre...)
- ☐ Je rends les invendus non entamés aux fournisseurs et je distribue les invendus aux bénévoles (les prévenir en amont afin qu'ils apportent leur contenant)
Je limite le nombre de produits jetables distribués (exemple : remettre les serviettes de table personnellement et non les laisser en libre-service)
- ☐ Je privilégie la vaisselle réutilisable et/ou biosourcée
- ☐ En cas de distribution de verres réutilisables, ceux-ci sont intemporels (sans année de l'événement) consignés et génériques, afin de pouvoir les réutiliser.
- ☐ Je mets en place des points de retour visibles



5/ Achats

- ☐ Si les actes d'achat et de distribution de tee-shirts sont nécessaires (se demander s'ils seront réutilisés ou penser à des alternatives : upcycling, tours de cou génériques sans marquage avec badge pour reconnaître les bénévoles), je privilégie un label responsable (exemple Oeko-tex) et des produits fabriqués en Europe. Je consigne les tenues et dos-sards d'une année sur l'autre
- ☐ Je limite et repense les goodies (la plupart des goodies produits pour des événements qui sont distribués gratuitement ne sont pas réutilisés ensuite) : Plutôt que donner, je vends les produits dérivés, je favorise des produits non millésimés pour pouvoir les proposer à la vente lors des prochaines éditions, je privilégie les produits locaux et artisanaux (ex : paniers garnis) ou expériences locales (ex : repas restaurant local, séjour hôtel, activité locale...)
- ☐ Je mutualise le matériel avec d'autres associations et/ou j'emprunte/je loue du matériel plutôt que d'acheter. En annexe la liste de matériel de prêt par TIGNES DEVELOPPEMENT.

6/ Eau et énergie

- ☐ Je limite la consommation d'eau et prévois au plus juste le chauffage
- ☐ Je n'utilise pas de chauffage brasero en extérieur.

7/ Réduction et tri des déchets

- ☐ Je mets à disposition des cendriers ou je distribue des cendriers de poche, à la demande du consommateur
- ☐ J'organise le tri sélectif avec des totems de tri, que je redirige vers les moloks correspondants. (pour plus d'informations sur la réduction et le tri des déchets, je contacte le service de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT) à tri-reduction@hautetarentaise.fr ou au 04 79 41 08 53/ 06 02 00 91 29
- ☐ Je remets en état le site à la fin de l'événement



8/ Communication

- ☐ Je privilégie la communication numérique interne et externe (inscriptions, courriels, newsletter, réseaux sociaux...)
- ☐ Je privilégie un imprimeur labellisé (Imprim'Vert) et du papier recyclé ou labellisé (type Ecolabel), je chiffre mes besoins afin de ne pas gaspiller
- ☐ Je précise sur les supports de communication que l'événement/l'animation est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite
- ☐ Je communique sur l'organisation responsable
- ☐ Je récupère les affiches que j'ai posées.
- ☐ À l'issue de l'événement, je fais un retour d'expérience sur l'application de la charte et je propose des améliorations en cas d'expérimentation réussie

9/ Sensibilisation

- ☐ Je sensibilise le public, les intervenants et les partenaires à la transition du territoire.